

Syndicats et pauvreté

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **82 (1990)**

Heft 5

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-386382>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Syndicats et pauvreté

Ce numéro de la Revue syndicale suisse ne veut pas ajouter une nouvelle étude sur la pauvreté à celles qui – heureusement, soit dit en passant – s'accumulent et ont désormais abordé les terres romandes (la dernière en date, au jour où nous écrivons ces lignes, est le «Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil» de Neuchâtel). En confiant l'élaboration et la coordination de ce numéro de la Revue syndicale à Martial Gottraux, collègue du Syndicat suisse des services publics (SSP) et sociologue, notre idée était celle-ci: provoquer la réflexion syndicale que la pauvreté (la dit-on «nouvelle» ou non) nécessite. Réflexion dont le but est de devenir action.

Une constatation s'impose: les politiques traditionnelles, syndicales comprises, ne sont pas en mesure de répondre à un phénomène qui nous déconcerte. De fait, l'instrument syndical porte en premier lieu sur le salaire et, en second, sur les lacunes de la sécurité sociale. Or, la pauvreté de ceux – et surtout de celles – qui sont marginalisés échappe à cet instrument. Une stratégie syndicale s'avère donc nécessaire. Elle n'est de loin pas impossible à élaborer. N'oublions pas, en effet, que les pauvres et les bas salaires, les pauvres et les «oubliés» de la sécurité sociale, ont parfois été les mêmes, mais à un moment différent de leur vie. Par conséquent, une prolongation vers eux, et les autres aussi, de l'activité syndicale, redéfinie et reciblée également, semble tout à fait réalisable. Semble... Ce terme indique que nous n'en sommes pas là. Mais, s'il est un seul effet que nous souhaitons à ce numéro de la Revue syndicale, c'est, à tout le moins, de lancer la discussion à ce sujet afin de nous rapprocher de ce moment où la politique syndicale saura répondre à un phénomène qu'elle ne parvient pas vraiment à aborder à ce jour. fq